

Commune de Manigod

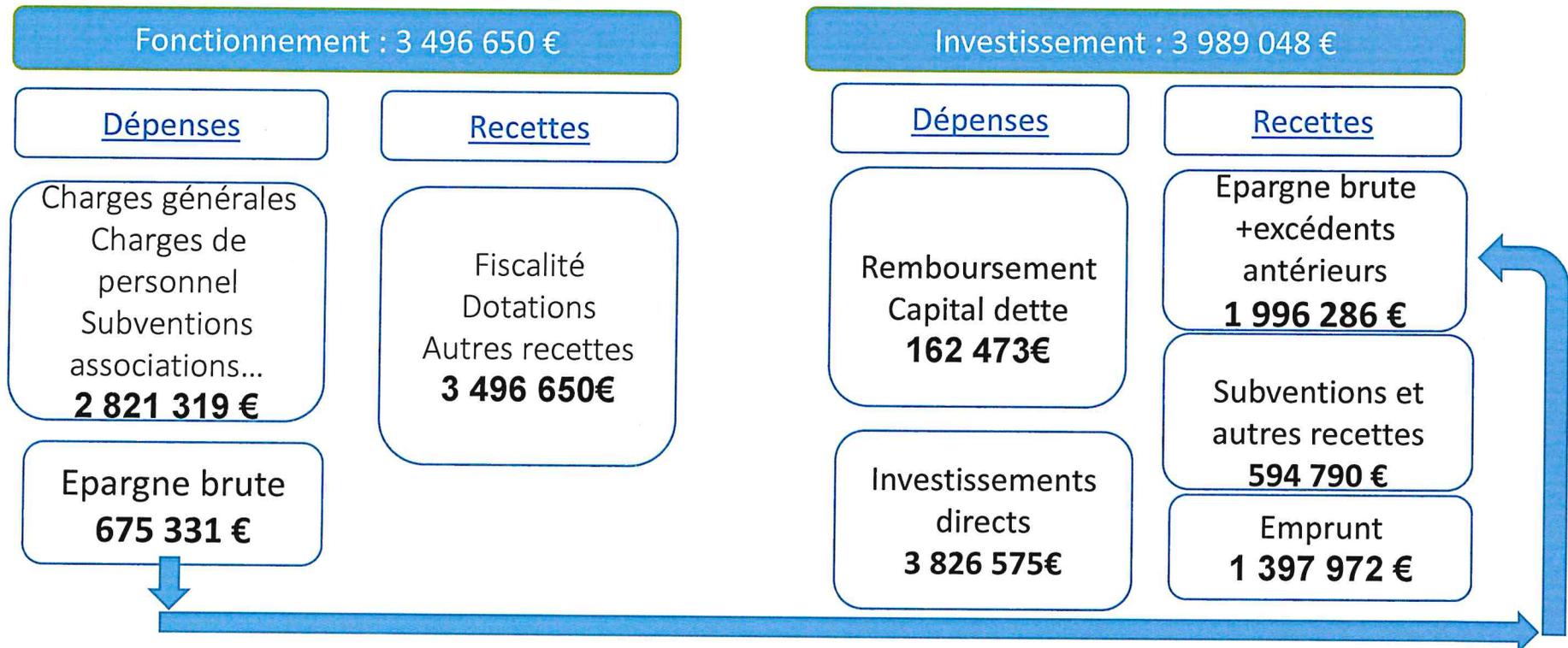
Les budgets 2022

Budget principal 2022

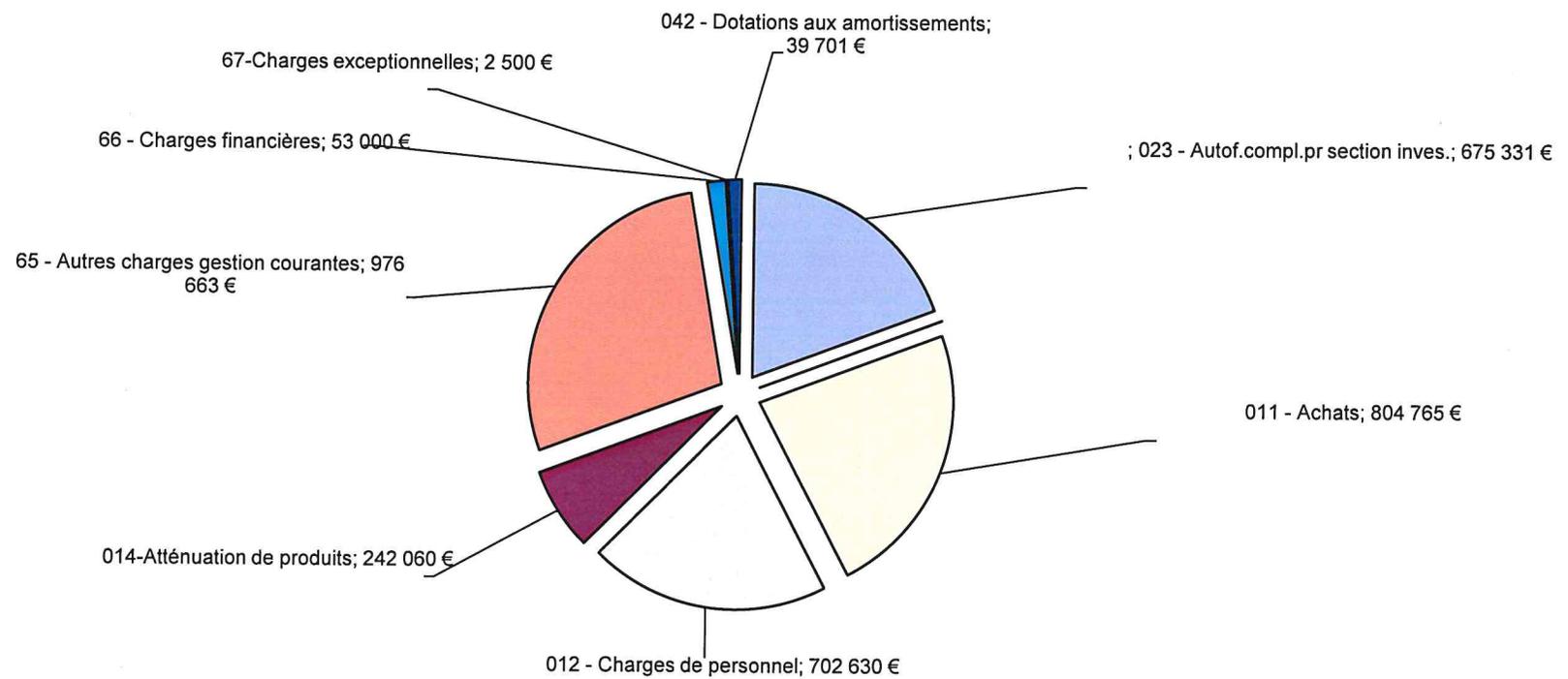
L'objectif du mandat est de mettre en œuvre une politique d'investissement soutenue,
Les moyens mis en œuvre :

- Rationaliser les dépenses de fonctionnement tout en tenant compte de l'inflation (notamment sur les carburants, combustibles...)
- Optimiser les recettes pour financer ces investissements :
 - Recours à l'emprunt (bénéficiaire des taux fixes encore faibles du marché)
 - Recherche de subventions
 - Augmentation des taux de fiscalité de 4% (taxe foncier bâti et taxe foncier non bâti)
 - Nouvelles recettes (loyers des appartements rénovés de la Poste)

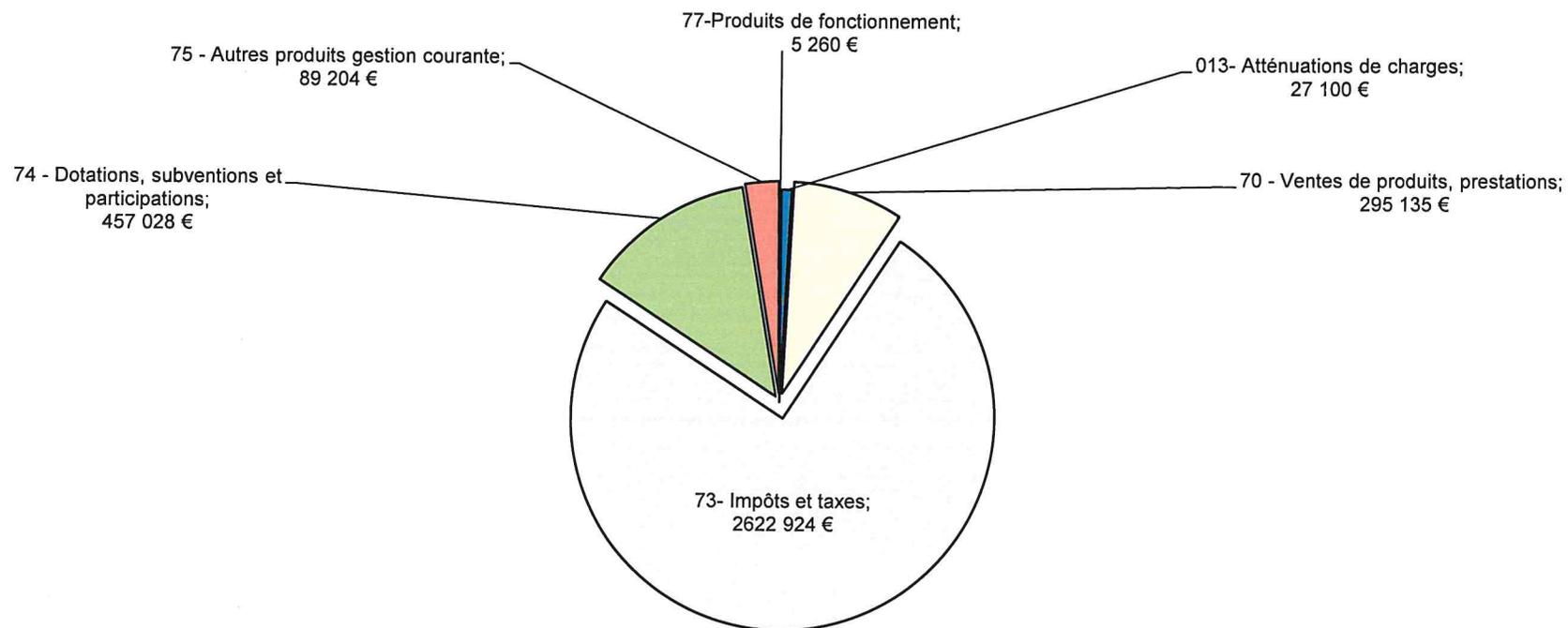
Equilibre général budget principal 2022



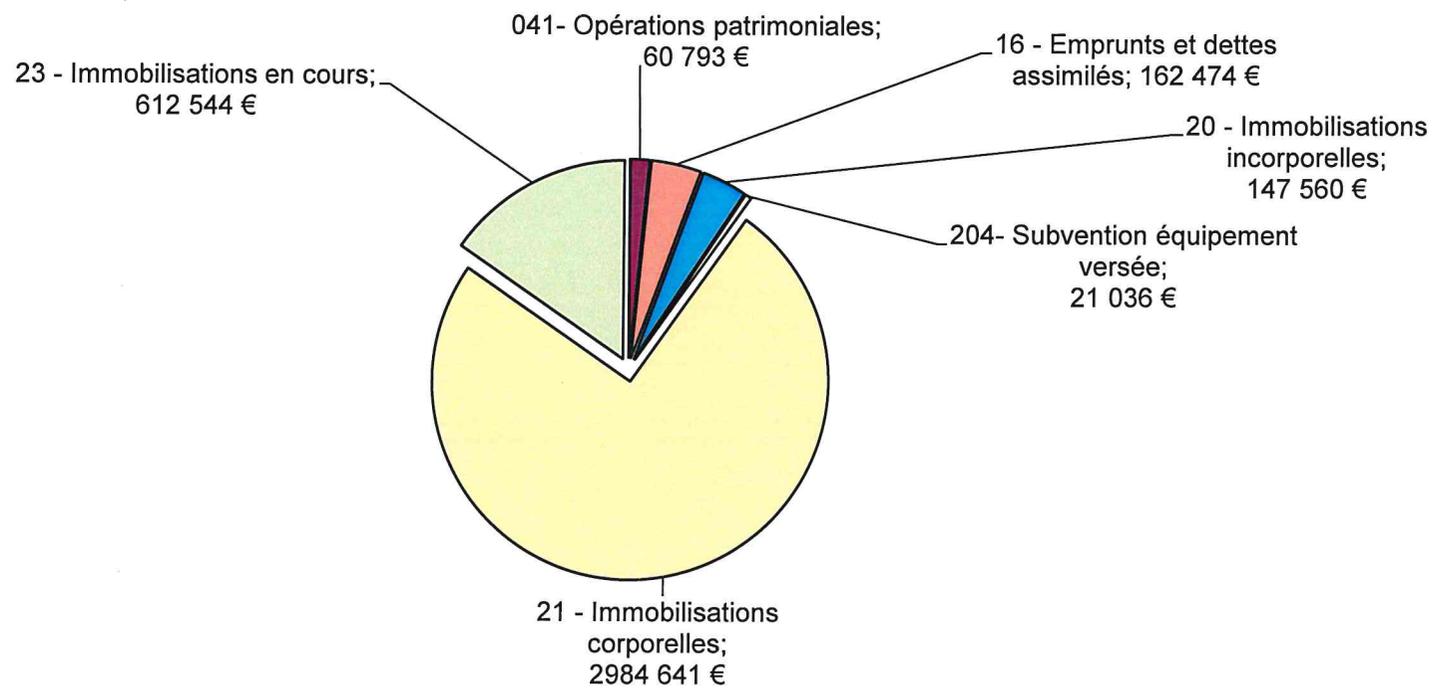
Répartition des dépenses de fonctionnement 2022



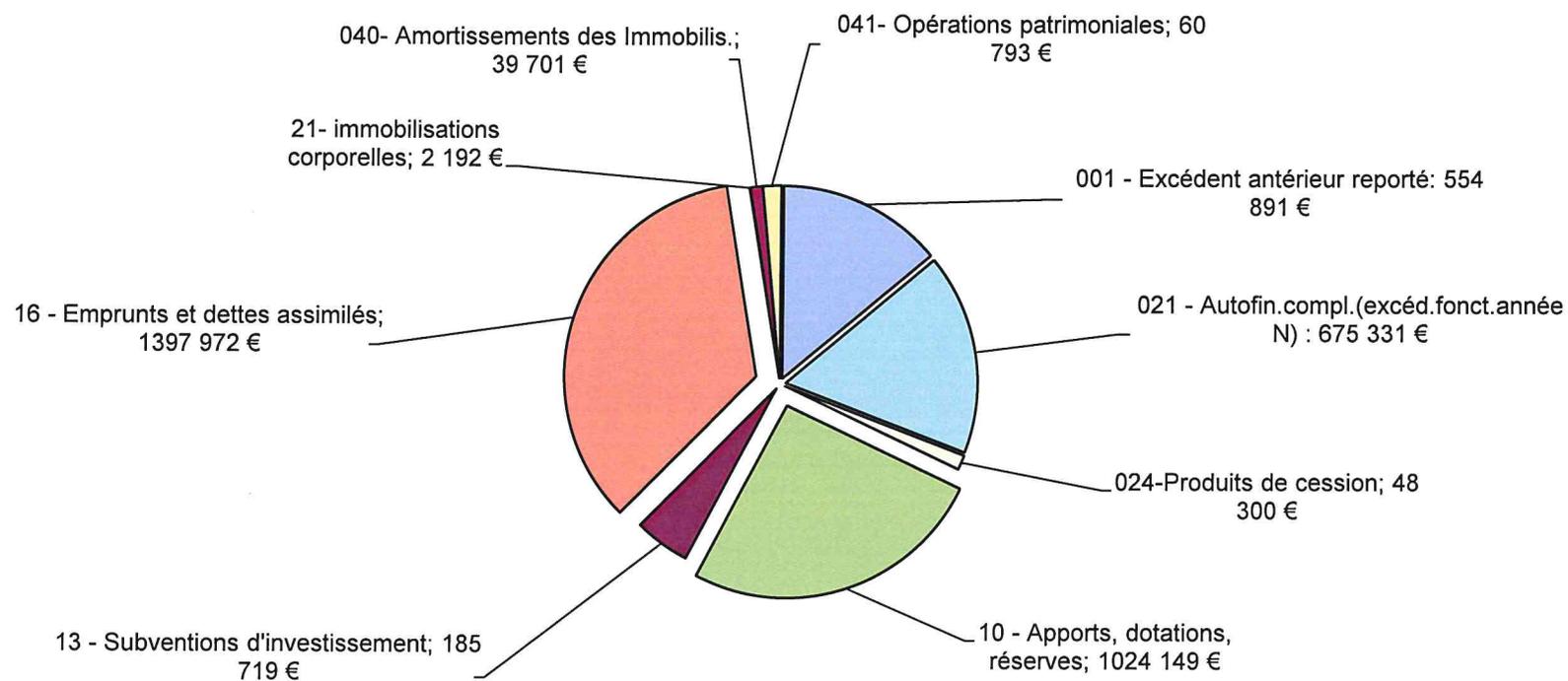
Répartition des recettes de fonctionnement 2022



Répartition des dépenses d'investissement BP 2022



Répartition des recettes d'investissement BP 2022



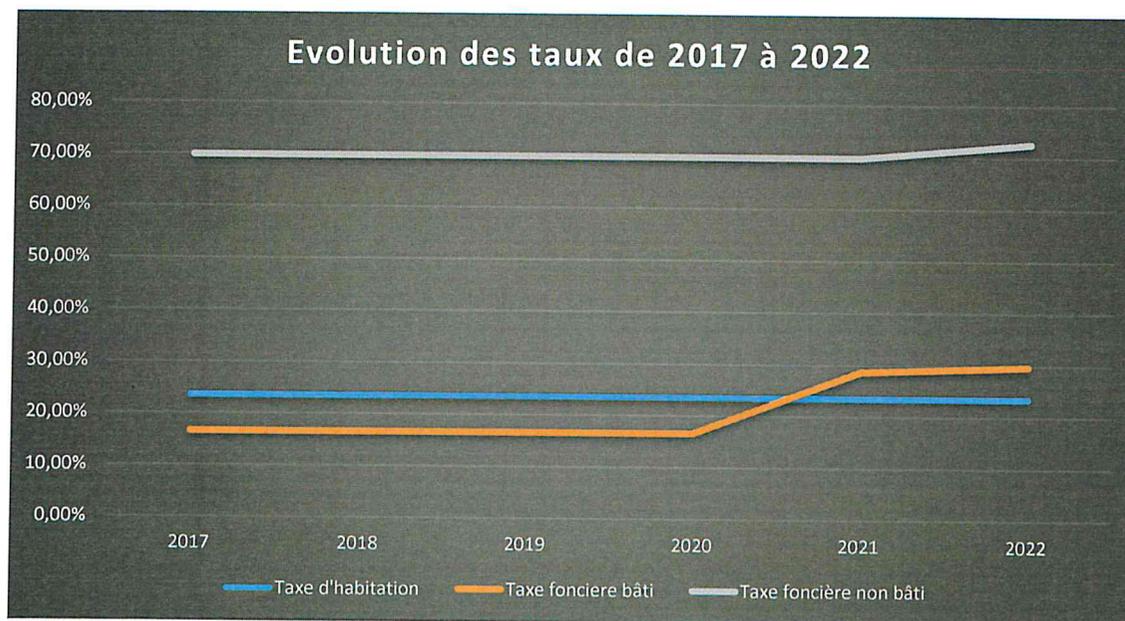
Focus sur les recettes de fonctionnement



Les recettes les plus importantes :

- La fiscalité (1 961 110 €)
- Les dotations (423 318 €)

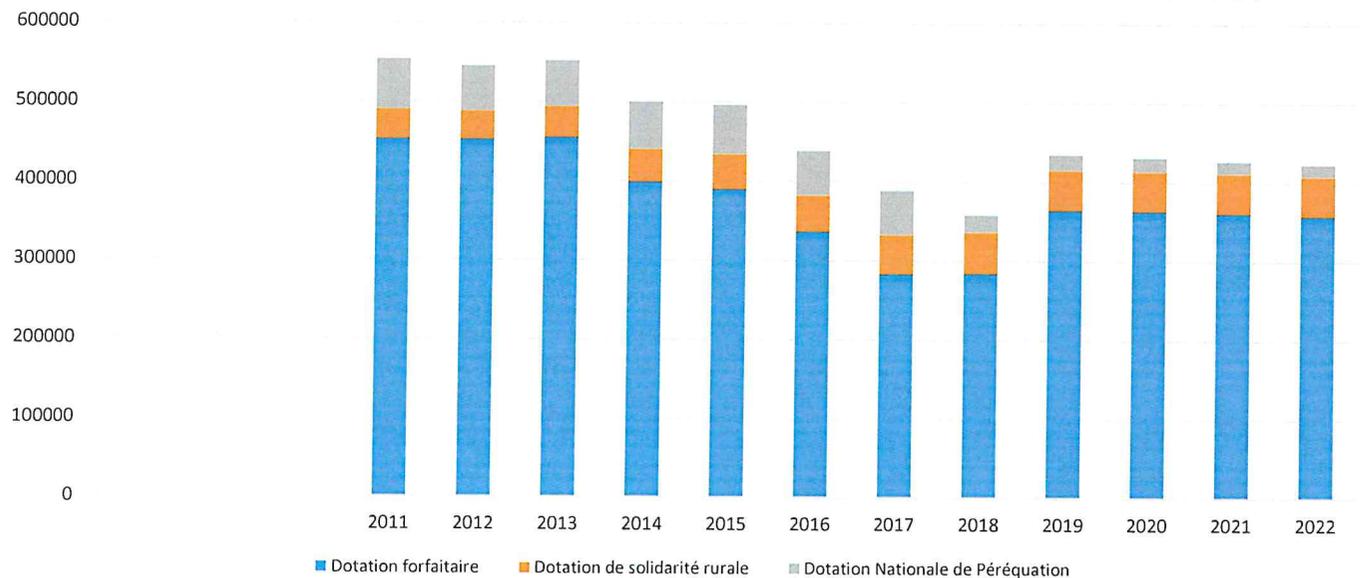
Fiscalité (1 961 110 €)



Aucune augmentation des taux depuis 2017 (en 2020 : la part départementale de la taxe foncier bâti a été agrégée au taux communal)

Pour financer les projets de la commune le conseil municipal a voté une augmentation de 4% du Taux du foncier bâti et non bâti.

Evolution des dotations de 2011 à 2022



Dotations de l'Etat stables depuis 2019

Dotations 2022 :
423 318 €

Dépenses d'investissement (3 989 048 €)

Les principaux projets



Des investissements pour l'avenir

**AMENAGEMENT DE LA
CROIX FRY
5 412 962 €**

**LOGEMENTS
BATIMENT DE LA POSTE
345 623 €
BATIMENT CRECHE
70 000 €**



**LE PONT DES CHOSEAUX
1 507 630 €**

**ACHAT TERRAIN CENTRE
BOURG
350 000 €**

**CREATION DE PARKING
CENTRE VILLAGE
178 850 €**

Focus sur les recettes d'investissement



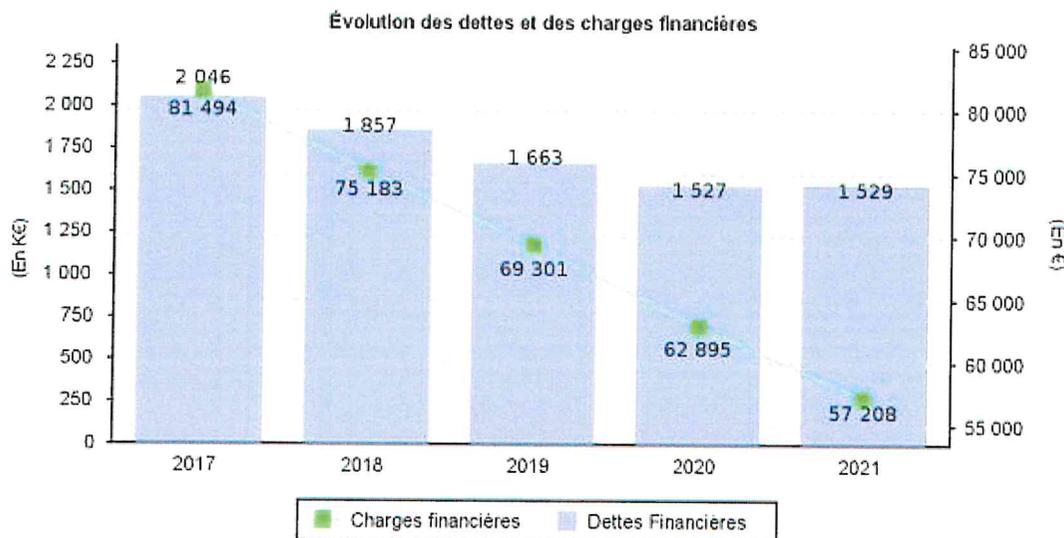
- ✓ L'autofinancement 1 996 286 €
- L'emprunt 2 400 000 €
- Les subventions

L'autofinancement (1 996 286 €)

L'épargne brut 2022
675 331 €

Les excédents antérieurs
reportés
1 320 955 €

L'emprunt (2 400 000 €)



(*) capacité de désendettement : ratio représentant la durée théorique que mettrait la commune à rembourser l'ensemble de son encours de dette si elle consacrait chaque année la totalité de son épargne brute.

L'encours de la dette au 01/01/2022 : 1 529 000 €

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits pour 2022 :

- Un emprunt de 1 400 000 € pour la réalisation du pont des Choseaux (taux fixe : 0,95% sur 15 ans)
- Un emprunt de 1 000 000 € pour l'aménagement du col de la Croix Fry et la réalisation du bâtiment de services (taux fixe 1,15 % sur 20 ans)

En comptabilisant les nouveaux emprunts 2022 :

- La capacité de désendettement(*) passe de 2,5 à 6,15 années.
- Le ratio encours dette/population passe de 1 535€ à 4 170€/ habitant.

Les subventions d'investissement



Dotation de solidarité
à l'investissement local



Les budgets annexes

Budget Eau
Assainissement
2022
1 627 499 €

Budget Forêts
2022
34 563 €

Budget
Alpages 2022
163 162 €

Les principaux investissements 2022 sur les budgets annexes

Budget eau/assainissement

- Protection de la Source de Comburce : 288 000 €
- Travaux d'adduction en eau potable Joux Brévins Les Combes : 267 390 €

Budget Forêts

- Plantation d'arbres : 3 290 € HT
- Aménagements piste forestière : 4 540 € HT

Budget Alpages

- Acquisitions de terrains d'alpages : 51 500 € HT
- Travaux de bâtiments : 10 000 € HT
- Travaux de réseaux : 5 500 € HT